



NIORT

I N F O R M A T I O N A L A P R E S S E

Avenue de Paris

Des aménagements pour la sécurité des piétons

En haut de l'avenue de Paris, entre Max Musique et la trémie, la Ville de Niort va entreprendre en avril 2015 des travaux pour sécuriser la traversée piétonne.

Plus on s'éloigne du centre-ville de Niort, plus l'avenue de Paris perd son caractère urbain. Passé le tunnel sous la bretelle d'accès au boulevard de l'Europe, elle s'élargit à deux fois deux voies : 30 000 véhicules y circulent par jour. C'est l'axe le plus fréquenté du département des Deux-Sèvres. L'avenue de Paris, qui marque la séparation entre les quartiers Nord et Souché, devient alors une frontière presque infranchissable à pied.

Le passage protégé situé juste avant la trémie est mal placé : à cet endroit, les automobilistes qui doivent se ranger dans la bonne file en fonction de la direction choisie ont les yeux rivés sur le rétroviseur. En concertation avec les conseillers des quartiers Nord et Souché et avec l'association des riverains de la rue du Moulin-à-Vent, la Ville a donc décidé de le supprimer. A la place, trois traversées sécurisées, réduite chacune à une seule voie, vont être créées.

Un cheminement piétonnier, accessible aux personnes à mobilité réduite, reliera ces trois passages protégés. L'itinéraire cyclable sera renforcé à partir du Chemin de Versailles.

Ce chantier sera également l'occasion d'améliorer l'accessibilité du trottoir côté Souché, entre la rue Newton et la rue des Fontenelles.

Les travaux se dérouleront du 20 avril au 13 mai 2015, en partie de nuit. L'intervention sur la bretelle d'accès au boulevard de l'Europe nécessitera la fermeture de la circulation.

Le coût du chantier s'élève à 90 000 €. Il est pris en charge par la Ville de Niort qui bénéficie d'une participation financière du Département à hauteur de 18 000 €.

